



La Traversée de Liège

Dimanche 1er septembre 2019

Avis de Course

Le **Royal Yacht Club de la Meuse**, a le plaisir de vous convier à sa régate, « La Traversée de Liège » à Liège.

Rue de l'Île Monsin, 2
B-4020 Liège
Belgique

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile 2017 – 2020 (RCV)*.
- 1.2. Les prescriptions de l'autorité nationale belge (Belgian Sailing) <https://belgiansailing.be/fr/documenten/>
- 1.3. Selon la règle 87, les règles de classes seront d'application à l'exception de la RCV P5.
- 1.4. L'annexe P1 sera d'application
- 1.5. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. Publicité

- 2.1. Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice.
- 2.2. La publicité pour le tabac est interdite en Belgique.

3. Admissibilité et inscription

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux **dont le tirant d'air est inférieur de 30cm à la hauteur libre sous les ponts.**
- 3.2. Les bateaux de type « prototype »¹, sont invités à prendre part à la régate et feront l'objet d'un classement différent.
- 3.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le renvoyer par mail à : regates@rycm.be ou en complétant le formulaire sur place le jour de la régate.
- 3.4. Pour s'inscrire, les concurrents doivent se présenter avec les documents suivants :
 - Une licence de compétition valide pour chaque membre d'équipage (+ certificat médical si nécessaire) ;
 - Une autorisation parentale pour les mineurs d'âge ;
 - Le certificat de jauge ou de conformité du bateau (excepté pour les prototypes) ;
 - Éventuellement leur autorisation de port de publicité,
 - Pour les concurrents étrangers, une justification d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
- 3.5. La confirmation d'inscription se fera le dimanche 1er septembre de 8h00 à 09h30, au secrétariat de la régate.

¹ Un prototype est un voilier modifié soit pour passer sous les ponts, soit pour descendre plus vite. La participation des prototypes sera conditionnée par leur acceptation par le comité organisateur : flottabilité, solidité, absence de danger, etc. La décision du comité sera sans appel.



4. Droits à payer

Les droits requis sont les suivants :

- Frais d'inscription : 15,00 € par bateau
- Paiement au comptant uniquement

5. Programme

5.1. Confirmation d'inscription : le 1^{er} septembre 2019 de 8h00 à 09h30

5.2. Jour de course : dimanche 1^{er} septembre 2018

5.3. Départ en traction depuis la base du RYCM : 10h00

5.4. Briefing du comité de course : 11h45 (sur le môle de l'Union Nautique de Liège)

5.5. L'heure prévue pour le premier signal d'avertissement de la course est 12h00.

5.6. Nombre de courses : 1

6. Instructions de Course

Les instructions de course seront disponibles le 1^{er} septembre au secrétariat de la régates et affichées au tableau officiel situé au club house ainsi que sur le site www.traversee-liege.rycm.be.

7. Les parcours

7.1. Le parcours à effectuer sera défini lors du briefing du comité de course

7.2. La zone de course est située entre le pont de Fragnée et le plan d'eau du RYCM

8. Classement

8.1. Le système de classement est le classement par coefficient FFVoile « voile légère ». Les bateaux habitables se verront octroyer un coefficient adapté à la voile légère.

Les coefficients voile légère sont consultables sur le site :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Deriveurs>

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Quillards>

Les coefficients des habitables consultables sur

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/coefficients.aspx> et

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/table.aspx> seront adaptés à la voile légère par le calcul suivant : $1000/(768/(\text{coefficient osiris}))=\text{coefficient voile légère}$

8.2. Un classement par ordre d'arrivée sera établi pour tous les esquifs participant à la course.

9. Communication radio [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. Prix

Des prix seront distribués comme suit :

- ✓ Un prix pour les trois premiers de chaque classement ;
- ✓ Un souvenir pour chaque compétiteur.

11. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

12. Assurance

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 € ou son équivalent.

13. Informations complémentaires

13.1. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'autorité organisatrice :

Mr Martin Lemaître (responsable des régates) regates@rycm.be.

13.2. Petite restauration : un boulet-frites est disponible pour le prix de 6 € ou deux boulets frites pour le prix de 8 €. Veuillez réserver votre repas pour le 28/08/2019 sur le site www.catering.rycm.be.

13.3. Le RYCM peut mettre à disposition des bateaux pour les régatiers ne disposant pas ou plus de bateau afin qu'ils puissent participer à cet événement (mieux vaut réserver!).



BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom de l'épreuve : La Traversée de Liège

Date complète : dimanche 1^{er} septembre 2019

Merci de compléter ce document de manière **lisible**. Le secrétariat de course vous en remercie d'avance
Possibilité de remplir le formulaire informatiquement et à renvoyer à regates@rycm.be

<u>Données Bateau</u>	
Classe	
N° de voile complet (exemple : BEL 1)	
Autorisation de port de publicité	OUI NON



<u>Données Concurrent(s)</u>		
	<u>Barreur</u>	<u>Équipier(s)</u>
NOM		
Prénom		
Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Club		
N° de licence de compétition		
Adresse civile		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone		
Adresse mail		

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Merci de signer ce document avec la mention lu et approuvé ainsi que la date.

Signature du Barreur Date :	Signature du/des équipier(s) Date :	Autorisation parentale pour les mineurs Date :
---------------------------------------	---	--